

Sommaire

Page 1 :

Editorial

▣ Préserver la biodiversité,
c'est l'affaire de tous !

Page 2 :

▣ BIODIVERSITÉ: nous
pouvons agir !
▣ Nouvelle zone commerciale
autorisée à Maison Neuve.

Page 3 :

▣ Nouveau « parking silo »
côté ouest. Pour quoi faire ?

Page 4 :

▣ Programme de la semaine
d'information et d'action sur
la Biodiversité



ADEMUB

Association loi de 1901 déclarée le
14/04/1992 et agréée au titre de l'article
L.121-8 du Code de l'urbanisme et de
l'article L.141-1 du Code de
l'environnement (arrêté préfectoral n°
2002-PREF.DCL/0366 du 19 novembre
2002)

Editorial

Préserver la biodiversité, c'est l'affaire de tous !

Un mammifère sur quatre, un oiseau sur huit, un tiers des amphibiens et deux tiers des plantes sont menacés d'extinction. 20% de toutes les espèces vivantes pourraient disparaître d'ici 2030 dans le monde.

Depuis 1950, l'Europe a perdu plus de la moitié de ses zones humides et la plupart de ses meilleures terres agricoles. C'est 800 espèces végétales qui sont menacées d'extinction. C'est 40 % de nos mammifères, de nos oiseaux, de nos reptiles et de nos papillons qui sont menacés.

Trop souvent, parlant d'écologie, on se heurte au poids des chiffres et à l'indigence des moyens à leur opposer. A tel point que le sentiment d'impuissance prédomine. Pourtant gardons-nous du défaitisme : depuis quelques années la médiatisation, issue parfois de simples initiatives individuelles, a permis de faire évoluer les esprits. L'information a fait évoluer les pratiques. Par exemple, les Français se sont habitués à trier leurs déchets et la généralisation de cet usage a rendu possible des solutions industrielles élaborées et efficaces. **Ainsi peuvent s'enclencher des « cercles vertueux » ou se conjuguent bien public et économie. Il en sera ainsi pour préserver la biodiversité.**

C'est la multiplication des actions individuelles et la pression que nous, organisations écologiques, exercerons sur les pouvoirs politiques et économiques qui feront mentir les chiffres. **L'Ademub contribuera à cet effort en poursuivant son travail d'information, de sensibilisation et de propositions.**

Notre semaine d'action sur la BIODIVERSITÉ (du 11 au 17 octobre), à laquelle nous vous invitons à participer, permettra de débattre et de se familiariser avec des solutions locales pour la protection de cette biodiversité.

En page 4, vous trouverez le **programme détaillé** de cette semaine de la biodiversité à Brétigny. En page 2, **des propositions d'actions** que chacun d'entre nous pourra mettre en oeuvre au quotidien. Cette liste n'étant pas exhaustive, n'hésitez pas à nous apporter vos suggestions.

En parallèle, L'ADEMUB poursuivra son action dans les autres domaines, et notamment celui de l'urbanisation galopante à Brétigny. Le projet d'un autre parking silo côté ouest de la gare et le projet d'expansion de la zone commerciale de Maison Neuve sont ainsi abordés en pages 2 et 3.

Si notre association se porte bien (fidélité des adhérents, bonne notoriété de l'association et nombreux encouragements pour notre action), la multiplication des dossiers nous force à constater que nous aurons besoin d'accroître le nombre de nos adhérents et de susciter les bonnes volontés. L'écologie est le grand sujet du 21^{ème} siècle et nous devons être plus nombreux à nous en saisir.

Là aussi les petits gestes comptent. Ainsi, de nombreux immeubles ont un accès sécurisé et nous ne pouvons pas distribuer notre journal. Avoir un adhérent sur place nous aide à élargir notre audience. Je voudrais plus particulièrement inviter à nous rejoindre les nouveaux habitants de Brétigny car, souvent jeunes, ils sont déjà sensibilisés à la protection de l'environnement.

Dominique Deboise
Président de L'Ademub

BIODIVERSITÉ: nous pouvons agir !

Des mesures concrètes sont à la portée de chacun de nous, dans nos jardins ou nos balcons

- Planter des haies mixtes (essences mélangées). Ne pas les remplacer par des murets ou des murs.
- Ne pas couper d'arbres, sauf nécessité absolue, mais en planter de nouveaux
- Limiter les tontes de pelouses, ne pas tondre à ras.
- Prévoir des espaces pour semer des mélanges fleuris.
- Privilégier les espèces rustiques, simples, le plus possible locales, et éviter les espèces invasives
- Dans le potager, faire pousser d'anciennes variétés de légumes (consommer légumes et fruits de saison)
- N'utiliser que des produits de traitement biologiques. Privilégier le désherbage mécanique ou thermique. Pas de pesticides
- Installer des nichoirs à passereaux.



Nouvelle zone commerciale autorisée à Maison Neuve. Etais-ce vraiment nécessaire ?

Ce 23 septembre, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC), dans laquelle siège le maire de Brétigny mais pas M. Huot, Président de la Chambre de Commerce de l'Essonne se réunissait pour décider, si oui ou non, la nouvelle zone commerciale dénommée « les promenades de Brétigny » serait autorisée. C'est en effet la fonction de cet organisme de donner ou non son feu vert à l'installation de nouveaux commerces. Ce sont cinq nouvelles enseignes qui devraient s'installer. Parmi elles, des magasins de bricolage, de jardinerie, d'équipement de la maison ou encore de la culture et de loisirs.

Etant donné qu'à presque 100%, ladite commission a donné un avis positif, nous aurons bel et bien droit de voir s'installer à Maison Neuve, 31.340 m² de zone commerciale supplémentaire. Cela représentera en fait une surface imperméabilisée bien supérieure car outre les toitures il y aura les surfaces des parkings, des voiries d'accès, etc.

Cela est bien inquiétant mais n'empêche pas les élus-décideurs de garder la PAROLE facile pour rassurer chacun de nous. Il s'agit selon eux, « d'une orientation réfléchie préservant le commerce de proximité et l'animation en centre-ville ». Libre à vous d'y croire ou non...

Pourtant, un minimum de bon sens amène à penser tout le contraire, et en voici les preuves :

- **A Brétigny Centre**, à part le petit Intermarché, il reste quelques boulangers et trois ou quatre commerces d'alimentation dont les fins de mois doivent être bien difficiles. Le Marché n'en finit pas de mourir. Tous les autres commerces sont des agences bancaires ou immobilières, assureurs et quelques fleuristes, coiffeurs et pharmacies... Et

puis on trouve **des locaux commerciaux vides** en nombre significatif !

- **D'autres villes proches de Brétigny**, donc directement concernées, s'inquiètent pour leur petit commerce local qui risque lui aussi de disparaître.



Et avec lui tout le tissu des relations sociales.

- **A Maison Neuve**, les surfaces alimentaires, concurrentes directes du commerce de centre ville, ne manquent pas aujourd'hui : outre Auchan, Aldi, Lidl, Leader Price, Grand Frais...

- **Le président de la Chambre de Commerce**, Monsieur Huot, a pourtant insisté bien fort (et c'est son droit !) sur le **gros risque d'extension des «friches commerciales»** que pourrait

entraîner cette zone commerciale supplémentaire.

Le pire, c'est que nous y sommes déjà à Maison Neuve ! La Croix Blanche «cannibalise» à son profit les enseignes brétignolaises. Maison Neuve a déjà vu fermer INTERSPORT, GEMO vêtements, MAXITTOY jouets, deux autres magasins de vêtements dont la HALLE aux VETEMENTS, MONDOVELO, BATKOR et nous en oublions sûrement. Et l'Hyper DISCOUNT FRAIS qui devait lui succéder tarde toujours à ouvrir...

Pourquoi multiplier les nouvelles enseignes dans un secteur déjà saturé ?

Prenons l'exemple du bricolage : il y a dans un rayon de quelques kilomètres des hypers tels que BRICOMAN à Longpont, LEROY-MERLIN et BRICO-DEPOT à la Croix Blanche, avec peu de concurrence sur les produits et leurs prix !

Dans ce contexte, Brétignolais et Plesséiens seront libres pour leurs achats de sortir leurs belles autos et s'en aller passer une demi-journée, voire une journée entière, à Maison Neuve et se balader parmi la foule des nouvelles « Promenades de Brétigny ». Bref, le rêve avec norias de voitures garantie vers Maison Neuve et retour, le bon air de la zone à respirer.

Ce cri d'alarme, qu'avec d'autres nous lançons, vous laisse imaginer que des réactions d'opposition à cette décision se préparent. **Si vous êtes du même avis, si vous avez une idée originale et efficace à proposer, rejoignez-nous.**

Un nouveau « parking silo » côté ouest Pour quoi faire ?

Trop souvent, la politique menée par les collectivités en matière de déplacements et, surtout, de stationnement, vise à favoriser l'afflux d'automobiles vers le centre de nos villes et les pôles de déplacements, notamment les stations de RER. Le futur nouveau quartier urbain (NQU) Clause Bois Badeau à Brétigny n'échappe pas à ce travers.

Certes, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a prévu, dans ce quartier, de limiter le stationnement résidentiel à une place par logement, en sous-sol (alors qu'on compte actuellement au moins 2 voitures par famille). Mais, outre le fait que l'utilisation de cette place de parking ne sera pas obligatoire et qu'on risque donc de retrouver les véhicules sur l'espace public en surface, le nouveau quartier prévoit également des places de stationnement sur la voirie. Cela aura pour effet de conduire à l'occupation de l'espace public par des véhicules peu utilisés au détriment d'espaces de convivialité : aires de promenade et de loisirs, chemins piétonniers, itinéraires cyclables.... **La rue elle-même ne doit pas appartenir abusivement aux automobilistes.**

Plus inquiétant encore, les exigences de la convention passée entre la région Ile-de-France et la Ville de Brétigny risquent d'aggraver sérieusement la situation. En effet, pour répondre aux besoins supposés de stationnement des quelque 800 logements supplémentaires imposés par la Région (ce qui porterait le total à 2400 logements* au lieu des 1600 prévus à l'origine), la Ville de Brétigny envisage la création d'un nouveau « parking silo » côté ouest de la gare du RER. On ignore pour l'heure le nombre de places prévu.

Renoncer au tout-automobile

Nous ne comprenons pas ce projet, alors que le taux de remplissage du parking silo existant côté est (le PSR) ne dépasse pas 60%. D'autant plus que l'accès à ce dernier pour les voitures arrivant de l'ouest sera grandement facilité par le doublement du pont du Cinéma. Que se passera-t-il alors ? Ce nouveau parking jouera le rôle habituel

d'aspirateur à automobiles. Et nous risquons tout simplement de voir les habitants du nouveau quartier, censés accéder à la gare à pied, à vélo ou en bus, être tentés de prendre leur voiture, du moins ceux habitant le moins près de la gare. Ils s'ajouteraient aux automobilistes en provenance de Leuville et de Linas, qui peuvent être considérés comme prioritaires, car venant de plus loin.

Les données statistiques nous montrent en effet qu'une voiture sur deux effectue un trajet de moins de 3 km, et une sur quatre un trajet de moins d'1 km en région Ile-de-France. Ce nouveau parking silo est donc non seulement inutile, mais se trouve en contradiction avec les impératifs du Plan des déplacements d'Ile-de-France (PDU) d'Ile-de-France et du Plan local des déplacements du Val d'Orge (PLD) qui prévoient tous deux de favoriser les circulations douces au détriment des déplacements (et du stationnement) automobiles.

La politique à mener consistera donc, si Brétigny veut se conformer aux impératifs d'un véritable développement durable, à **tout faire pour dissuader les habitants** du quartier et, dans une moindre mesure, les usagers du RER en provenance des communes environnantes, **de conserver le réflexe du tout-automobile**, néfaste pour leur santé, pour la convivialité de notre cité et pour la sauvegarde de l'environnement. Surtout aujourd'hui où l'engouement naissant pour les vélos à assistance électrique (VAE) permet aux moins alertes et aux plus timorés d'utiliser ce mode de déplacement.

Dans un véritable écoquartier, les déplacements doivent être considérablement apaisés, l'usage de la voiture réduit et le stationnement permanent interdit, seul étant autorisé le stationnement de courte durée. Les véhicules doivent être parqués en périphérie du quartier, comme cela se fait dans d'autres villes françaises ou européennes. Outre l'usage des circulations douces, les alternatives à la voiture individuelle ne manquent pas : covoiturage, auto-partage... sans oublier, bien sûr, le pendant naturel des circulations douces : les transports en

commun. Le maire de Brétigny prévoit d'ailleurs de susciter le développement de l'auto-partage.

Une station multimodale pour 2020 -2025 ?

A terme, la Ville de Brétigny envisagerait d'installer près de la gare une station multimodale, lorsque Réseaux Ferrés de France (RFF) aura mis à disposition le foncier nécessaire, ce que cette société ne semble pas pressée de faire. Il s'agira d'un **espace accessible à la fois aux autobus, aux voitures, aux motos et aux vélos**. Tout le problème est de savoir quelle sera la place dévolue à chacun de ces modes.

En ce qui nous concerne, nous considérons que les diverses lignes de bus doivent pouvoir y stationner dans les meilleures conditions afin de permettre un accès simple et facile des usagers à la station du RER. De même les cyclistes, dont le nombre doit croître de manière considérable à l'avenir (raréfaction et renchérissement du pétrole, lutte contre les désordres climatiques), doivent y trouver des garages abrités et sécurisés de plusieurs centaines de places, avec des services à la clé..

Nous nous interrogeons, en revanche, sur l'utilité d'y prévoir un parking automobile dont le volume devrait, en tout état de cause, rester limité. Cela d'autant plus qu'il ferait double emploi avec le parking silo que la Ville envisage de construire dans les prochaines années.

Pour nous, la politique à suivre est claire : nous ne voulons pas de nouveau parking silo et tolérerons seulement un parking autos réduit dans la prochaine station multimodale.

** 2600 en tout si on compte les probables 200 logements de la future ZAC des Cendrennes.*

Pour adhérer à l'ADEMUB

**3 tarifs : 15 • (couple 22 •)
8 • pour les faibles revenus
Déduction fiscale prévue**

Chèque adressé au Président :
Dominique DEBOISE
5, rue du Lt Gayot à Brétigny
ou au trésorier

Hubert ANQUETIN
30, rue de l'Orge à Brétigny

2010, année de la Biodiversité

L'ONU a déclaré l'année 2010 année internationale de la biodiversité, c'est pourquoi l'ADEMUB engage une campagne de sensibilisation avec les manifestations suivantes à Brétigny-sur-Orge...

du 11 au 17 octobre 2010
Semaine d'information et d'action

LE PROGRAMME...

- ✓ **Lundi 11 au vendredi 15 octobre, espace Nelson Mandela**
(avenue Maryse Bastié)
Exposition permanente sur la biodiversité

- ✓ **Jeudi 14 octobre à 20h à Ciné 220**
Le film « Le temps des grâces »
et débat sur
« la biodiversité dans les jardins »
Avec la participation de :
Dominique MARCHAIS, réalisateur du film
Jocelyn MOULIN, de l'association KOKOPELLI (<http://www.kokopelli.asso.fr>) qui défend le développement des semences anciennes
Laurent OLLIVIER, pépiniériste et paysagiste bio

- ✓ **Vendredi 15 octobre à 20h, salle Robert Barran (rue du Bois de Châtres)**
Soirée-débat sur le thème « Les espèces menacées »
Animée par un représentant d'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), réseau d'organismes publics dédiés à la biodiversité.
Le débat sera suivi d'un pot convivial.

- ✓ **Samedi 16 octobre, en matinée**
Excursion Pédestre de découverte de la biodiversité
dans la vallée de l'Orge
Avec Jérôme THIBIERGE (et la coopération technique du SIVOA)
Joignez-vous à nous ! **Point de départ : Parking du Carouge (Chemin des pâtures), à 9h30**

- ✓ **Dimanche 17 octobre, en matinée, près du marché de Brétigny**
Exposition et dialogue avec les habitants

Pour toute information, consulter le site www.ademub.asso.fr ou téléphoner
au 09 51 07 49 41 ou au 01 60 84 19 10